

MOULIN des MASSONS
COMPTE RENDU RÉUNION de BUREAU
du jeudi 10 février 2022

Présents : Jean-Paul et Michèle Palmier, Janine Tissot, Jeanine et Jean-Yves Peyron, André Laurent, Elise Barou, Colette Laurent, Anne-Marie Chatain, Joël Meunier, Gérard Laurent, Joseph Chabance

Lieu de réunion : au Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau : **lundi 14 mars 2022** au Moulin à 14h30.

1 – POINT FINANCIER fait par le trésorier :

Par rapport au même mois de 2021, le chiffre d'affaires de janvier 2022 régresse de – 61.75%.

Cette différence s'explique par les livraisons d'huiles aux revendeurs qui se sont faites sur décembre 2021 et non sur janvier 2022 comme l'an passé.

Le trésorier signale également l'état des soldes bancaires au 10 février 2022.

2 – POINT de SITUATION fait par le président :

2.0 – Horaires des visites du public :

Jeanine P. propose que les heures de départ de visite soient fixées et non aléatoires comme à présent selon l'arrivée des visiteurs.

Après échanges, le bureau décide de laisser cette question en suspens.

2.1 – Assemblée générale du Moulin :

Après échanges, le bureau décide de la fixer vendredi 8 avril 2022 à partir de 18h au Moulin. Le buffet sera organisé ou non selon les consignes sanitaires alors en cours.

2.2 – Changement de bail de l'écomusée avec les propriétaires – échéance au 30 avril 2022 :

A la suite de la réunion du bureau au Moulin le 19 janvier 2022 avec Maître Poirieux et M. Baptiste du cabinet comptable Axens, un projet de bail (issu de la notaire du propriétaire) a été adressé par Me Poirieux au président qui l'a transmis, pour avis et remarques, aux membres du bureau par mail le 4 février 2022.

Après recueils des observations faites en séance sur ce document, le président propose de travailler avec Jeanine et Jean-Yves Peyron propriétaires pour examiner les paragraphes à enlever/compléter/modifier.

Le bureau valide cette démarche.

Ensuite, ce nouveau bail sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 8 avril 2022.

Une modification des statuts de l'association sera peut-être nécessaire.

2.3 – Comptes-rendus réunions des commissions :

2.31 – Commission boutique : compte-rendu présenté par Michèle Palmier et consultable sur l'Intranet.

Pour régler la question des produits à « date proche », le bureau décide :

- qu'ils soient donnés en cadeau pour les achats importants
- qu'à compter de septembre, on ne passe plus de commandes.

Savons :

Afin de répercuter l'augmentation fournisseur, le bureau arrête les nouveaux prix comme suit :

- le savon = 2.20€, lot de 3 savons = 6.20€, lot de 6 savons = 12.00€, savon détachant = 4€.

2.32 – Commission animations : compte-rendu présenté par Jeanine P. et consultable sur l'Intranet.

Pour l'animation de la Fête du Moulin le 26 juin 2022, le devis de 589.44€TTC présenté par la **Ferme pédagogique** AmBêlante de St-Marcellin-en Forez est validé.

Groupe musical *Estudiantina* projet de visite et concert au Moulin journée samedi 9 juillet 2022 concert gratuit moyennant le paiement par le Moulin des frais SACEM.

Le bureau valide cette offre d'animation. La réponse à ce groupe est confiée à Janine T.

Pour annoncer le concert, une communication adéquate sera faite par le Moulin et aussi par ce groupe.

Sortie annuelle des bénévoles du Moulin mercredi 5 octobre 2022 : prévue au volcan de Lemptegy (63) et la visite des grottes. Le bureau valide le devis tout compris de cette prestation.

3 – QUESTIONS DIVERSES :

3.1 – Nettoyage vitrerie écomusée :

Le devis de 240€HT sollicité auprès de l'entreprise NAOKI est validé par le bureau.

3.2 – Journées nationales Tourisme et Handicap avril 2022 - Participation Moulin :

Le bureau décide d'offrir à ce public le tarif groupe pendant le mois d'avril 2022.

Information à diffuser sur notre site Internet.

3.3 – Huile Colza bio en vrac :

Eu égard au stock à vendre signalé par Pierre-Yves, le bureau attend la réponse d'un revendeur en vrac (Ardèche).

Il est décidé également de démarcher les Biocoops de Montbrison, Andrézieux et St Cyprien, pour la mise en vente de bouteilles.

4 – INFORMATIONS DIVERSES :

4.1 – Appareil ancien « bélier » proposé au Moulin :

Jean-Yves, André et Georges sont allés voir cette mécanique rare et en état de fonctionnement, utilisée autrefois pour monter l'eau à la laiterie de ce fourmier de Noirétable. Cette acquisition (poids 200kg) validée par le bureau de janvier dernier a été finalisée avec la propriétaire au prix négocié de 150€.

4.2 – Travaux réalisés : Point fait par Jean-Yves.

- grillage du bief remis en place (enlevé suite à réfection berges du bief)
- palier escalier réparé, pour accès public depuis parking

4.3 – DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes).

Une personne de cet organisme s'est présentée au Moulin le 4 février 2022, pour un contrôle des huiles.

A cette occasion, elle a précisé qu'un enregistrement ou agrément était obligatoire pour les exploitants fournissant de l'alimentation animale (tourteau de colza).

4.4 – Huile de pépins de courge bio – Spécimen des nouvelles étiquettes présenté en séance.

4.5 – Comice agricole de Feurs 25 au 28 mars 2022 :

Le stand du Moulin sera dans le « Pôle des Saveurs ».

4.6 – Marché *Terroir et Traditions* Andrézieux (CABL : Complexe d'Animarions des Bords de Loire) dimanche 20 mars 2022 :

Le Moulin sera présent pour la journée.

4.6 bis – Marché *Terroir et Vins* à St-Just-St-Rambert les 18, 19 et 20 mars 2022 :

Le Moulin sera présent.

4.7 – Agenda – calendrier 2022 :

Pour répondre aux besoins du travail de Pierre-Yves, un agenda 2022 lui sera procuré.

4.8 – Attribution responsabilités production huile à Pierre-Yves suite à réunion avocat/comptable du 19/01/22 :

Cette évaluation salariale sera fournie par l'expert-comptable aux trésoriers après l'établissement du bilan comptable 2021.

4.9 – Remplacement de parasols/barnums détériorés par intempéries :

Une réflexion/prospection est ouverte sur le sujet. Sachant que l'on peut aussi envisager un auvent bois-tuiles au-dessus des tables de pique-nique.

4.10 – Embauche de saisonniers :

- graissou, 5 mois de mai à septembre 2022. Prospection/recrutement à faire.
- animations, 7 mois d'avril à octobre 2022. Le président contactera Magali.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.